

Listes terminologiques relatives au vocabulaire de la télédétection aérospatiale (incl. SPOT)

Serge Paul

Volume 31, Number 4, décembre 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/003799ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/003799ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Paul, S. (1986). Listes terminologiques relatives au vocabulaire de la télédétection aérospatiale (incl. SPOT). *Meta*, 31(4), 387–397.
<https://doi.org/10.7202/003799ar>

ÉTUDES TERMINOLOGIQUES ET LINGUISTIQUES

LISTES TERMINOLOGIQUES RELATIVES AU VOCABULAIRE DE LA TÉLÉDÉTECTION AÉROSPATIALE (INCL. SPOT)

ARRÊTÉ DU 10 JANVIER 1986 — JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Cet arrêté relatif à l'enrichissement du vocabulaire de télédétection aérospatiale présente l'intérêt particulier d'inclure des termes propres au Satellite français pour l'observation de la terre (SPOT).

Un sous-domaine de la télédétection électromagnétique intitulé, « satellite SPOT », indexe les articles comportant une note spécifique pour SPOT et les concepts originaux propres à ce satellite, soit quarante références terminologiques sur les cinquante-quatre arrêtés.

Un effort particulier a dû être fait pour entrer les notions relevant de formations syntagmatiques et périphrastiques du vocabulaire des techniciens de SPOT. L'intégration linguistique des « composés lourds » (par exemple : mono-instrument HRV vertical SPOT ; instrument à haute résolution dans le visible ; les différents modes spectraux, etc.) a été résolue, le plus souvent, par le biais de la siglaison ou de l'abréviation.

Une autre considération est à souligner à l'endroit de l'équivalent anglo-américain inscrit à peu près systématiquement en fin d'article terminologique dans le précédent arrêté du 25 septembre 1984. Dans le cas présent, ce sont trente-cinq concepts français originaux de télédétection spatiale qui n'ont pas d'équivalents anglo-américains authentiques. Il appartiendra aux spécialistes anglais et américains de créer les néologismes dans leur langue maternelle.

En empruntant le langage des économistes, nous pourrions dire que la balance des échanges extérieurs de concepts scientifiques, dans le domaine de la télédétection aérospatiale, est en notre faveur pour 1985 alors que nous étions déficitaires largement les années précédentes !

Angle de prise de vue, n.m.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Angle à partir d'un *capteur, que font la direction géocentrique et la direction du centre de champ dans l'espace objet de ce *capteur.

Note : 1. Pour *SPOT, au nœud descendant, cet angle est, par convention, positif pour les visées vers l'Est de l'*instrument HRV et négatif vers l'Ouest. Il résulte d'une rotation autour du vecteur vitesse du satellite. Pour tous les autres points de l'orbite, on conserve, par continuité, cette convention de signe.

L'angle de prise de vue est relatif au *centre de scène SPOT.

2. Ne pas confondre l'angle de prise de vue avec l'angle de débatement du *miroir à changement de visée.

Anglo-américain : *Viewing angle*

Angles de visée SPOT, n.m.pl.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Couple d'angles permettant de connaître dans le repère orbital local, l'une des *directions de visée d'un *instrument HRV, via le *miroir à changement de visée.

- Note :
1. Ces deux angles sont situés chacun dans l'un des plans d'un dièdre droit dont l'arête est la verticale Z passant par le satellite :
 - le premier angle, situé dans le plan vertical orthogonal au vecteur vitesse orbital du satellite, a pour côté origine cette verticale Z et pour extrémité la projection orthogonale sur ce plan de la *direction de visée considérée ;
 - le second angle, situé dans le plan vertical perpendiculaire au précédent, a pour côté origine la même verticale Z et pour extrémité la projection orthogonale de la *direction de visée considérée sur le second côté de ce dièdre.
 2. Les valeurs nominales de ces deux angles sont :
 - pour le premier, comprises entre $-29,2^\circ$ et $+ 28,9^\circ$ pour l'instrument HRV-1, et entre $-28,9^\circ$ et $+ 29,2^\circ$ pour l'instrument HRV-2 ;
 - pour le second, une valeur constante de $-0,53^\circ$ en mode spectral panchromatique (mode P)

Anglo-américain : *SPOT look angles*.

Angle d'incidence, n.m.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Angle, en un point du sol, entre la verticale et la direction du satellite.

- Note :
1. Pour *SPOT, au nœud descendant, cet angle est, par convention, positif si le satellite se trouve à l'Ouest du point visé au moment de la *prise de vue(s) et négatif si le satellite se trouve à l'Est du point visé.
 2. L'angle d'incidence est relatif au *centre de scène SPOT.

Anglo-américain : *Angle of incidence*.

Angle d'orientation, n.m.

Voir : Angle d'orientation de la scène SPOT.

Angle d'orientation de la scène SPOT, n.m.

Abréviation : Angle d'orientation, n.m.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Dans le plan de la *scène SPOT, angle que font le méridien passant par le *centre de scène et la perpendiculaire à la ligne centrale de la *scène SPOT.

Note : Cet angle, comprise entre 0° et 360° dans le sens dextrogyre, est, par convention, toujours positif.

Canal de données, n.m.

Voir : Canal de transmission de données.

Canal de transmission de données, n.m.

Abréviation : Canal de données, n.m.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Partie de la voie de transmission descendante qui transfère à une station de réception les données acquises par la charge utile.

- Note :
1. Par extension, cette notion s'applique également aux données d'un tel canal.
 2. Pour *SPOT 1 et 2, il existe deux canaux de ce type qui transmettent avec un débit de 25 Mbit/s.

Anglo-américain : *Data channel*.

Centre de ligne, n.m.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : *Pixel central sur une *ligne de l'image.

Note : 1. Sur une *image brute obtenue en visée oblique, le *pixel central ne correspond pas au milieu de la ligne observée au sol, notamment à cause de l'effet panoramique et de la courbure de la Terre.
2. Pour *SPOT, si le nombre de *pixels est pair, on considère comme *pixel central celui qui, dans le sens de la numérotation des *pixels, suit immédiatement la position centrale.

Anglo-américain : *Line center*.

Centre de scène, n.m.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : *Tachèle correspondant au centre de la **ligne centrale** d'une *image brute.

Note : Pour *SPOT, le centre de scène ne coïncide pas, en général, avec le centre géométrique de celle-ci.

Voir aussi : Scène SPOT.

Anglo-américain : *Scene center*.

Coefficients d'égalisation interdéTECTEURS, n.m.pl.

Domaine : Télédétection électromagnétique.

Définition : Pour une bande spectrale déterminée, ensemble de rapports utilisés pour normaliser les réponses des *détecteurs.

Note : La désignation « coefficients de calibration relative » (ou de « calibrage relatif ») est incorrecte.

Configuration de prise de vues, n.f.

Voir : Configuration des champs de prise de vues.

Configuration des champs de prise de vues, n.f.

Abréviation : Configuration de prise de vues, n.f.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Disposition géométrique des champs de *prise de vues de plusieurs *capteurs.

Note : Pour *SPOT, les configurations de prise de vues *HRV les plus courantes sont dites : *instruments jumelés, instruments jumelés en *visée verticale.

Couverture, n.f.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : 1. Prise de données sur une zone déterminée afin d'en obtenir une représentation.
2. L'ensemble des données obtenues, ou leur représentation sous forme d'images brutes ou prétraitées.

Note : Pour *SPOT, on peut distinguer notamment trois méthodes de réalisation d'une couverture :

- deux sous angles prédéterminés : à la verticale ou en oblique ;
- et un sous angle non prédéterminé, par visées multiples (quasi verticales ou obliques), susceptible de fournir, en particulier, la stéréoscopie.

Voir aussi : Méthode de couverture ramasse-miettes, prise de vue(s) radiométrique(s).

Anglo-américain : 1. *Surveying*.
2. *Coverage*.

Couverture sous angle prédéterminé, n.f.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : *Couverture obtenue au cours d'un ou plusieurs passages correspondant à un *angle de prise de vue déterminé à l'avance.

Note : Pour *SPOT, il y a lieu de prendre en considération deux *angles de prise de vue prédéterminés dans le cas de couvertures à la verticale ou en oblique utilisant la configuration en *instruments jumelés.

Direction de visée, n.f.

Domaine : Télédétection électromagnétique.

Définition : Direction de la droite qui joint le satellite à un élément quelconque de la *ligne de balayage en cours d'exploration.

Anglo-américain : *Look direction*.

Données auxiliaires SPOT, n.f.pl.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Pour une *scène SPOT prédéterminée, ensemble des valeurs numériques qui décrivent les conditions géométriques et radiométriques dans lesquelles a été effectuée la *prise de vues.

Égalisation, n.f.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Type de prétraitement destiné à supprimer l'effet de lignage dans le sens de la *trace du satellite, résultant de légères variations des propriétés individuelles des *détecteurs.

Note : Pour *SPOT, l'égalisation concerne les *détecteurs à transfert de charge de l'ensemble des barrettes correspondant à une même *ligne de balayage.

Grille de référence SPOT, n.f.

Abréviation : GRS, n.f.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Système de repérage qui indique, pour toutes les régions de la Terre, la localisation des *scènes SPOT.

Note : Pour des régions terrestres de latitudes Nord et Sud inférieures à 71,7°, ce système est constitué d'un canevas de points qui indique la disposition nominale des centres des couples de *scènes SPOT pouvant être obtenues dans la configuration dite *instruments jumelés en *visée verticale. Au-delà de ces latitudes, la grille de référence SPOT est basée sur un découpage par triangles quasi équilatéraux (de l'ordre de 26 km de côté).

Cette grille de référence permet de localiser approximativement chaque *scène SPOT par un couple de repères cartographiés (K, J) associés à chaque intersection (ou **nœud de grille** de colonnes K et de lignes J).

GRS, n.f.

Voir : Grille de référence SPOT.

Hauteur angulaire du satellite, n.f.

Domaine : Télédétection électromagnétique.

Définition : Angle complémentaire de l'*angle d'incidence relatif au *centre de scène.

Anglo-américain : *satellite angular elevation*.

HRV, loc. adj.

Domaine : Télédétection électromagnétique.

Sigle : Sigle de l'expression : « à haute résolution dans le visible ».

Anglo-américain : *HRV, High Resolution in the Visible*.

Image spectrale, n.f.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Chacune des *images réalisées en mode spectral multibande.

Note : Pour *SPOT, ce mode spectral multibande est le mode XS.

Voir aussi : Mode spectral d'un instrument HRV.

Anglo-américain : *Spectral image*.

Instrument HRV, n.m.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Radiomètre multibande pourvu de *détecteurs en peigne qui assurent un pouvoir élevé de *résolution spatiale dans le visible et le proche infrarouge.

Note : 1. Les deux premiers satellites SPOT sont équipés chacun de deux instruments HRV identiques susceptibles de fonctionner selon différentes *configurations des champs de prise de vues et selon différents *modes spectraux.

2. Conventionnellement, on appelle **instrument HRV-1**, l'instrument situé en avant dans le sens du défilement du satellite, et **instrument HRV-2**, celui situé en arrière de l'instrument HRV-1.

Voir aussi : HRV.

Anglo-américain : *HRV instrument*.

Instruments jumelés, n.m.pl.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Couple d'*instruments HRV dont l'orientation des deux *miroirs à changement de visée réalise une *configuration de prise de vues telle que les champs de ces instruments se recouvrent faiblement.

Note : 1. Dans cette configuration, la différence entre la position du *MCV de l'*instrument HRV-2 et celle du *MCV de l'*instrument HRV-1 est de six pas entraînant un recouvrement de 0,2°.

2. Sauf indication contraire, les deux instruments sont supposés fonctionner dans le même mode spectral (mode P ou XS).

Voir aussi : Mode spectral d'un instrument HRV.

Anglo-américain : *SPOT twin instruments*.

Intersegment de données, n.m.

Domaine : Télédétection électromagnétique.

Définition : Série de données obtenues entre deux *segments de données successifs.

Voir aussi : Segment de données HRV.

Intersegment géographique, n.m.

Domaine : Télédétection électromagnétique.

Définition : 1. Zone du sol observée pendant une *période de ligne par une rangée particulière de *détecteurs.

2. Par extension, sa représentation sous forme numérique ou analogique.

Anglo-américain : *Scan line*.

Ligne de l'image, n.f.

Abréviation : Ligne-image, n.f.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Rangée de *pixels en ordre successif présentés sous forme numérique ou leur représentation sous forme analogique.

- Note :
1. La même expression est parfois employée pour désigner la ligne du sol observée.
 2. Pour *SPOT, au niveau de prétraitement 1A, la ligne de l'image coïncide avec la *ligne de balayage.
 3. Pour *SPOT, on appelle **ligne centrale** la ligne médiane ou, dans le cas d'un nombre pair de lignes, la ligne qui précède immédiatement l'interligne médian dans le sens du défilement du satellite.

Anglo-américain : *Image line*.

Ligne-image, n.f.

Voir : Ligne de l'image.

Méthode de couverture ramasse-miettes, n.f.

Abréviation : Méthode ramasse-miettes, n.f.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Procédure particulière, utilisée notamment pour terminer plus vite une *couverture sous angle prédéterminé, qui accepte des écarts à cet angle.

Méthode ramasse-miettes, n.f.

Voir : Méthode de couverture ramasse-miettes.

MCV, n.m.

Voir : Miroir à changement de visée.

Miroir à changement de visée, n.m.

Abréviation : MCV, n.m.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Miroir situé à l'entrée de chaque *instrument HRV de *SPOT, qui permet de faire varier l'*angle de prise de vue de -27° à $+27^\circ$ par pas discrets de $0,6^\circ$.

Note : L'angle de débatement du MCV varie par quatre-vingt-dix pas discrets de $0,3^\circ$.

Mode de transmission des données

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Modalités selon lesquelles la transmission des données est faite de la charge utile au sol.

Note : Pour *SPOT, on distingue notamment :

- le mode Prise de vue directe (mode PVD), où les données sont transmises en temps réel aux stations de réception ;
- le mode Prise de vue enregistrée (mode PVE), où les données recueillies sont enregistrées à bord et transmises ultérieurement soit à Toulouse, soit à Kiruna.

Anglo-américain : *Payload telemetry mode*.

Mode spectral d'un instrument HRV, n.m.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Modalités de fonctionnement d'un *instrument HRV selon une option spectrale.

Note : Pour *SPOT 1 et 2, on distingue trois modes spectraux :

- le mode panchromatique (mode P), soit linéaire (mode P. lin.), soit compressé (mode P. com.),
 - le mode multibande (mode XS),
 - le mode double (P + XS) ; dans ce cas, l'autre *instrument HRV est obligatoirement inopérant (état 1).
- Ne pas utiliser : mode instrumental, mode d'acquisition ou mode de prise de vue pour mode spectral d'un instrument HRV.

Mono-instrument HRV vertical SPOT, n.m.

Abréviation : Mono instrument vertical, n.m.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Désignation d'un *instrument HRV dont le *miroir à changement de visée est orienté de telle sorte que l'*angle de prise de vue soit minimal.

- Note : 1. Cette position du *MCV correspond au pas n° 48, réalisant un *angle de prise de vue de valeur nominale $-0,16^\circ$ pour l'*instrument HRV-1 ou de $+0,16^\circ$ pour l'*instrument HRV-2.
2. Sauf indication contraire, l'*instrument HRV considéré est supposé fonctionner en mode spectral double (P + XS).

Voir aussi : Mode spectral d'un instrument HRV.

Mono-instrument vertical, n.m.

Voir : Mono-instrument HRV vertical SPOT.

Niveau de prétraitement

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : État d'élaboration des données, issu d'un prétraitement des *données brutes qui confère aux *images une qualité prédéterminée.

Note : Pour *SPOT, on distingue notamment :

- le niveau 1A : l'*égalisation des réponses des *détecteurs à transfert de charge appartenant à une même rangée est seule réalisée ;
- le niveau 1B : en plus des corrections radiométriques du niveau 1A, on effectue certaines corrections géométriques telles que celles relatives à l'effet panoramique, la rotation et la courbure de la Terre, l'effet de filé ;
- le niveau 2 : en référence à une carte topographique, on corrige la géométrie de la *scène SPOT considérée à l'aide de points d'appui convenables ;
- le niveau S (pour *superposition d'images) : à partir de repères relevés sur une *scène SPOT antérieure de la même région, on corrige géométriquement la scène considérée pour réaliser la coïncidence avec la scène de référence. Selon le niveau de prétraitement de la scène de référence, on distingue le niveau S1 utilisant une *image de référence de niveau 1B et le niveau S2 utilisant une *image de référence de niveau 2.

Voir aussi : Données prétraitées.

Parcours instrumental, n.m.

Domaine : Télédétection électromagnétique.

Définition : Zone du sol, ou sa représentation, engendrée par les *lignes de balayage réalisées au cours d'une *prise de vue(s).

Note : Le parcours instrumentel se distingue du *segment géographique par le fait qu'il se compose de *segments de données et d'*intersegments de données.

Passage de satellite

Domaine : Télédétection électromagnétique.

Définition : Par rapport à une station de réception, portion de la trajectoire du satellite, ou de la trace correspondante, qui se trouve dans le champ d'acceptation de cette station.

Période de ligne, n.f.

Abréviation : Période-ligne, n.f.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Durée au cours de laquelle une rangée de *détecteurs est scrutée électroniquement dans le *capteur.

Note : 1. Pour *SPOT, la période de ligne est de 3,008 ms en mode XS et de 1,504 ms en mode P ; ces valeurs nominales correspondent aux *pas d'échantillonnage, dans le sens de la *trace du satellite, de 20 m et de 10 m respectivement.

2. Dans un *instrument HRV de *SPOT, il y a quatre rangées de détecteurs juxtaposées (trois pour le mode spectral XS et une pour le mode spectral P) ; chaque rangée comporte quatre barrettes d'éléments sensibles, alignées par le diviseur optique de ligne DIVOLI.

Voir aussi : Ligne de balayage.

Période-ligne, n.f.

Voir : Période de ligne.

Prise de vue(s), n.f.

Voir : Prise de vue(s) radiométrique(s).

Prise de vue(s) radiométrique(s)

Abréviation : Prise de vue(s), n.f.

Domaine : Télédétection électromagnétique.

Définition : 1. Technique qui permet de saisir et d'enregistrer des données au moyen d'un *capteur.

2. Opération qui met en œuvre cette technique.

Note : On distingue la **prise de vue photographique** qui fournit un cliché (en anglo-américain : *exposure*), et la **prise de vue non photographique**, qui fournit un enregistrement structuré de données (image potentielle).

Scène SPOT, n.f.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : 1. Ensemble constitué par :

- les données issues d'un *canal de données et organisées en 6 000 *lignes de balayage (mode P) ou en 3 000 *lignes de balayage obtenues dans chacune des trois bandes spectrales simultanément (mode XS) ;
- les *données auxiliaires SPOT correspondantes.

2. Par extension, scène SPOT désigne également, soit la représentation des données sous forme numérique ou visualisée après traitement de ces *données brutes, soit la zone du sol correspondant à ces données.

Note : Le nombre de *lignes-image dépend du niveau de prétraitement appliqué aux données.

Voir aussi : SPOT.

Anglo-américain : *SPOT scene*.

Segment de données, n.m.

Domaine : Télédétection électromagnétique.

Définition : Série de données obtenues pendant chaque intervalle de temps au cours duquel les modalités de prises de vue du satellite restent nominalement inchangées.

Voir aussi : Segment de données HRV, intersegment de données.

Segment de données HRV, n.m.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Pour *SPOT 1 et 2, série de données issues d'un *canal de données *HRV pendant un intervalle de temps au cours duquel la charge utile du satellite ne subit aucune modification de ses paramètres de fonctionnement, à savoir : la position de chacun des deux *miroirs à changement de visée, le *mode spectral de chaque instrument, le(s) gain(s) appliqué(s) pour chaque mode.

Note : Les deux segments de données HRV fournis simultanément par *SPOT incluent les *données auxiliaires SPOT correspondantes.

Voir aussi : Segment de données.

Segment géographique

Domaine : Télédétection électromagnétique.

Définition : 1. Zone du sol observée correspondant à un *segment de données.

2. Par extension, sa représentation sous forme numérique ou analogique.

Voir aussi : Intersegment géographique.

SPOT, n.m.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Sigle : Sigle de l'expression : « Satellite pour l'observation de la Terre ».

Note : Les expressions : « Système probatoire d'observation de la Terre », ou « Système polyvalent d'observation de la Terre », ne sont plus usitées.

Anglo-américain : *SPOT*.

Trace du satellite, n.f.

Domaine : Télédétection électromagnétique.

Définition : Trace décrite par le point sous satellite, c'est-à-dire par l'intersection de la direction géocentrique partant du satellite, avec la surface du sol.

Anglo-américain : *Satellite track*.

Trace instrumentale, n.f.

Domaine : Télédétection électromagnétique.

Définition : Trace au sol du *détecteur, qui correspond aux *centres de ligne de l'*image en cours de construction.

Visée oblique SPOT, n.f.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Visée à l'aide d'un *instrument HRV autre que les *visées quasi verticales SPOT.

Note : Il s'agit de visée latérale dans un plan sensiblement perpendiculaire à celui de l'orbite.

Visée quasi verticale SPOT

Abréviation : Visée verticale SPOT, n.f.

Domaine : Télédétection électromagnétique/satellite SPOT.

Définition : Visée à l'aide d'un *instrument HRV quand l'axe de champ est proche de la verticale.

Note : 1. Par convention, on considère comme proches de la verticale les *directions de visée correspondant

aux *angles de prise de vue compris entre $-7,5^\circ$ et $+7,5^\circ$, c'est-à-dire aux vingt-cinq positions du *MCV comprises entre les pas 36 et 60 inclus.

2. Deux configurations importantes entraînent des visées quasi verticales :

— la visée verticale SPOT en mono-instrument (visée verticale V) pour laquelle l'*angle de prise de vue est de $-0,16^\circ$ pour l'instrument HRV-1 ou $+0,16^\circ$ pour l'instrument HRV-2.

— la visée verticale SPOT en *instruments jumelés (visée verticale W) pour laquelle l'*angle de prise de vue est de $-1,96^\circ$ pour l'instrument HRV-1 et de $+1,96^\circ$ pour l'instrument HRV-2.

Voir aussi : Visée oblique SPOT.

Visée verticale SPOT, n.f.

Voir : Visée quasi verticale SPOT.

LISTE DES ÉQUIVALENTS ANGLO-AMÉRICAINS AUX TERMES FRANÇAIS ARRÊTÉS (19)

<i>Angle of incidence</i>	Angle d'incidence
<i>Coverage</i>	Couverture (résultat)
<i>Data channel</i>	Canal (de transmission) de données
<i>HRV instrument</i>	Instrument HRV
<i>Image line</i>	Ligne de l'image
<i>Line center</i>	Centre de ligne
<i>Look direction</i>	Direction de visée
<i>Payload telemetry mode</i>	Mode de transmission des données
<i>SPOT</i>	SPOT : Satellite pour l'observation de la terre
<i>SPOT look angles</i>	Angles de visée SPOT
<i>SPOT scene</i>	Scène SPOT
<i>Satellite track</i>	Trace de satellite
<i>Scanline</i>	Ligne de balayage
<i>Scene centre</i>	Centre de scène
<i>Spectral image</i>	Image spectrale
<i>Surveying</i>	Couverture (action)
<i>SPOT twin instruments</i>	Instruments jumelés
<i>Viewing angle</i>	Angle de prise de vue
<i>HRV, High Resolution in the Visible</i>	H.R.V., à haute résolution dans le visible
<i>Exposure</i>	Prise de vue photographique
	Cf. Prise de vue(s) radiométrique(s)

RELEVÉ DE MOTS TECHNIQUES SUIVIS DE LEUR CONCEPT D'ENTRÉE

termes français figurant dans le contexte d'un article (7)

- Couverture à la verticale (*cf.* : couverture)
- Couverture en oblique (*cf.* couverture)
- Couverture par visées multiples (*cf.* couverture)
- Instruments jumelés en visée verticale (*cf.* visée verticale)
- Ligne centrale (*cf.* ligne de l'image)
- Pas miroir (*cf.* miroir à changement de visée)
- Rangée de détecteurs (*cf.* période de ligne)

Abréviations françaises dans le contexte d'un article

mode PVD = mode de prise de vue directe. *Cf.* mode de transmission des données.

mode PVE	= mode de prise de vue enregistrée. <i>Cf.</i> mode de transmission des données
mode P	= mode panchromatique. <i>Cf.</i> mode spectral d'un instrument HRV
mode P. lin.	= mode panchromatique linéaire. <i>Cf.</i> mode spectral d'un instrument HRV
mode P. com.	= mode panchromatique compressé. <i>Cf.</i> mode spectral d'un instrument HRV
mode XS	= mode multibande. <i>Cf.</i> mode spectral d'un instrument HRV
mode P+XS	= mode double. <i>Cf.</i> mode spectral d'un instrument HRV
visée verticale V	= visée vertical SPOT en mono-instrument. <i>Cf.</i> visée quasi verticale SPOT
visée verticale W	= visée verticale SPOT en instruments jumelés. <i>Cf.</i> Visée quasi verticale SPOT

PROFESSEUR SERGE PAUL
*Président de la Commission de terminologie
de la télédétection aérospatiale, Paris, France*